Image not found or type unknown

Confrontée à l'inconnu, ne sachant auprés de qui me renseigner, aidez moi SVP

Par **MéméFéfé**, le **21/06/2019** à **12:06**

Ma petite fille de bientôt 19 ans,ayant une tentative de suicide (24 doliprane, + 2 boites d'antidépresseur+ 1L1/2 de vin rouge) avec profonde scarifications a été admise aux urgences où le necessaire a été fait. Mais ne se sentant pas en état de sortir, ils l'ont transféré au service psy, où elle y a reçu un traitement lourd avec parfois forme de violence. Au bout d'un peu plus de 15 jours elle a été mise dehors sans aucune considération. En contact avec le monde extérieur alors qu'elle panique dans la foule, elle a été prise d'un genre de crise de folie, et sa mére venue la chercher a dû signer pour la faire hospitaliser en hôpital psychiatrique. Or ils n'ont pas transmis le traitemnt qui lui avait été donné. De ce fait autre traitement là bas, où aprés isolement elle a été mise dans un autre service alors qu'elle était en traine de gonflée de partout sans qu'ils s'en préoccupe, nous avions deviné qu'elle faisait un oedeme de quincke mais il a fallu que sa mére alerte pour qu'enfin ils la conduise aux urgences aprés plus de 3 jours où ses yeux ne se résumaient qu'à deux fentes. Résultat adrénaline suite à un choc anaphylactique et retour en hôpital psy disant que c'était un exema géant pour finalement apprendre que c'était dû au norset. Anorexique, nulle part celà est pris en compte, elle ne mange pas durant plusieurs jours, personne ne s'en soucis, les infirmières se moquent d'elle, disant la v'là celle là, ne comprennent pas qu'elle ne peut manger en commun et là, ayant eu "une crise "et ayant saccagé sa chambre, ils lui ont tout confisqué et fermé son cabinet de toilette, résultat ça fait plus de 3 jours qu'elle porte les mêmes vêtements et ne peut se laver, ni ne peut s'occuper. Est ce humain?? De plus depuis son admission le 11 juin, elle n'a vu qu'une fois le psy, celui ci été occupé ailleurs. Ils ne cherchent pas à savoir la cause de son état (son pére est schyzophréne). J'ai terriblement mal pour elle qui a déjà tant souffert suites a des vilences conjugales sur sa mére et un divorce de ses parents. Que puis je faire? Quelle structure pour elle qui est en echec scolaire depuis déjà au moins 4 ans? Elle n'est pas folle, juste perturbée. Aidez moi SVP en m'indiquant vers quoi m'orienter, merci du fond du coeur

Par **youris**, le **21/06/2019** à **14:17**

Bonjour,
Je vous conseille de prendre contact avec une assistante sociale mais, il appartient à ses parents de s'occuper de leur fille car vous n'avez aucun pouvoir sur votre petite fille.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés